



## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT D'EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE DU 2 OCTOBRE 2020

### DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard le 2 septembre à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.  
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du Comité de Direction ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse électronique : .....

Le cas échéant, nom de la liste : .....

- Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District d'Eure-et-Loir de Football,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet  
    . d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,  
    . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,  
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales

Fait à ..... le .....

Signature de la tête de liste :

*Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.*

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),**
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
- **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**

## LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Président</u> N°1				
<u>Vice-Président</u> N°2				
<u>Secrétaire Général</u> N°3				
<u>Trésorier</u> N°4				
<u>Arbitre</u> N°5				
<u>Educateur</u> N°6				
<u>Femme</u> N°7				
<u>Médecin</u> N°8				
N°9 ...				
N° 10				
N° 11				
N° 12				
N° 13				



N° 14				
N° 15				
N° 16				
N° 17				
N° 18				

*Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin*